

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : ffjp.siege@petanque.fr



COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 26 et 27 avril 2014

(Ces réunions se sont tenues à Marseille le samedi 26 avril de 08h30 à 19h00 et le dimanche 27 de 08h30 à 12h00).

Étaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P
MM.**CANTARELLI, CARBONNIER, CHARPENTIER, CHEVALIER, COSTE, DELCHET, DESBOIS, DESMULIE, GARRIGUE, IANNARELLI, Mmes PAUGAM, PERONNET, MM. POGGI, READ, RIZZO, ROUGIER SCHMITT, STIRMEL** et Mme **TROUBAT**.

Y participaient : M. **GRANDE**, Directeur Administratif
M. **PERONNET**, Directeur Technique National
M. **BRUAND** Représentant le Conseil des Ligues

Absents excusés : M. **MIARD** Représentant le Conseil des Ligues
M. **DUBOIS**

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

J'espère que vous êtes toutes et tous en excellente forme. En ce qui concerne la santé, je vous demande d'excuser l'absence d'un des deux représentants du Conseil des Ligues, Daniel MIARD, qui a fait une chute d'escaliers et qui se remet tout doucement. Toutefois, sa forme actuelle ne lui permettait pas un long voyage. Nous te souhaitons un prompt rétablissement Ami Daniel. Par contre, Daniel BRUAND délégué de ce même Conseil des Ligues est bien présent. Absence, également de notre collègue Jean-Claude DUBOIS pour raisons personnelles, rendez-vous prévu depuis longtemps.

Avant de débiter nos travaux, je tiens à accompagner de tous nos vœux, au nom de la FFPJP et en mon nom, l'arrivée de notre nouvelle Ministre de tutelle, Mme Najat VALLAUD-BELKACEM et de son Secrétaire d'Etat Thierry BRAILLARD.

La réunion de ce week-end est plus que très importante. En effet, l'ambiance au sein de notre instance est plus que délicate. Ceci n'a qu'une seule cause : le changement d'agence de marketing et droits télévisuels ayant entraîné une guerre que nous faisons pour le compte d'autrui et qui n'est en rien notre affaire puisque en dehors de tout appel d'offre, c'est mon avis. Toutefois, j'ai l'espoir, même la certitude que nous avons, toutes et tous, la volonté de clore l'histoire.

Nous débiterons cette réunion par ce sujet afin qu'il soit réglé une fois pour toutes si nous le pouvons mais nous le devons à nos licenciés. Ceci afin que nous puissions passer aux sujets et aux dossiers pour lesquels nous avons été élus par les Comités de France : Faire avancer nos sports sans perdre l'acquis est notre mission. D'ailleurs des Ligues et comités nous l'ont rappelé par courriers ou par mails et plus lors de la dernière réunion du Conseil des ligues au mois de février. De son côté et dans son cadre d'activité la Société *DUVARRY Développement* travaille, certes sans contrat signé mais cette fois, nous avons envoyé depuis un mois, les propositions de contrats sans réponse reçue, en ce qui me concerne, depuis. Pas tout à fait exact car depuis jeudi 24 avril après-midi, donc avant-hier, *Duvarry Développement* a envoyé par mail et par courrier RAR deux courriers dont un avec des menaces dirigées vers ma personne et mon poste.

La communication interne est aussi à revoir. De nouveau, les mails partent tous azimuts et souvent partout sauf là où il faut. De plus, tout le monde s'occupe de tout sans en parler aux principaux responsables et surtout pas à moi. Je pense qu'il va falloir remettre de l'ordre, ce n'est pas faute de l'avoir demandé mais certainement je suis trop gentil avec tout le monde et surtout je fais confiance aux gens en place ainsi qu'aux employés de la FFPJP. Je ne peux continuer à donner cette confiance, trop de détails, d'informations m'empêchent de continuer dans ce sens. N'oubliez pas que quand vous parlez, également les employés de la FFPJP, tournez votre langue 7 fois dans votre bouche car des oreilles vous écoutent et celles-ci ont des langues qui me téléphonent immédiatement ensuite. Il n'y a pas vraiment de surprise de ma part mais tout de même de la déception.

Donc, je veux être mis au courant de toutes démarches avant envoi vers les destinataires avec des copies suivant les sujets aux deux vice-présidents Joseph CANTARELLI (pôle sport) et Michel DESBOIS (pôle administratif) et les autres responsables de Commissions concernées.

Heureusement le travail continue. Les formations discipline et arbitrage se déroulent avec succès et j'en félicite les protagonistes qui parcourent la France. Les préparations des championnats de France sont en cours. La D.T.N. travaille beaucoup, traitant parfois même des sujets en dehors de son pré carré. Une excellente initiative par la signature avec *Sport-Protect* afin que chaque licencié puisse consulter par internet si les produits médicaux qu'il prend sont dopants ou pas.

Le Pétanque Tour se prépare et est quasiment prêt pour débiter sa route dès le début du mois de mai à Toulouse.

Je vous signale la signature d'une convention USEP/ Education Nationale par le CD 06 et du début des formations de Conseillers Pédagogiques par le CD 83. Ceci montant à 4 les conventions tripartites entre nous, l'Education Nationale et USEP en PACA. Excellent augure pour le développement de nos relations avec le monde scolaire et donc avec les jeunes. Travail concret que je salue et encourage.

Encore toutes mes félicitations vers la Pétanque Rumillienne et son Président Gaston DURET avec un clin d'œil au CD 74 et son président Michel MIEGE ainsi qu'à la Ligue Rhône Alpes et son Président Jean-Pierre CARTIER pour l'organisation parfaite de la phase finale de la Coupe de France et à la société *Quarterback* pour son professionnalisme organisationnel. La qualité des 8 clubs présents a donné une envergure sportive éclatante que les images de Sport Plus ont magnifié.

Je vous informe du décès de Madame Françoise EYRAUD, vice-présidente du CD 38 qui était très engagée sur le terrain et qui rendait des services énormes à nos sports. Une dirigeante de l'ombre comme nos sports en ont bien besoin et qui ne sont jamais assez récompensés, toutes nos condoléances.

Enfin, une grande satisfaction, l'élection au poste de Président de la Confédération Mondiale des Sports de Boules de notre Ami Claude AZEMA succédant ainsi à l'Italien Romolo RIZZOLI. La C.M.S.B. regroupe les fédérations internationales de Pétanque et Jeu Provençal, de Sport Boules, de Raffa Volo et de Lawn Bowls. Cet organe est le seul reconnu à ce jour par le C.I.O. donc nous comptons sur Claude AZEMA pour conduire nos sports vers l'Olympisme avec une ouverture vers 2024 semble-t-il. L'espoir fait vivre.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR de FEVRIER 2014

Précisions :

D.T.N : Formation B.F.3. page 10 : Il est indiqué « Si le candidat est pris en charge par son OPCA dans le cadre de la formation professionnelle : 1 700 € ». Les formations fédérales ne peuvent être prises en charge par le biais des OPCA. Seuls les Diplômes d'Etat peuvent recevoir un financement. Or, le B.F.3 a pour équivalence la partie UC3 et UC 4 du D.E.

La prochaine session de D.E. n'est prévue qu'en 2015.

III. AFFAIRE : FFPJP- QUARTERBACK- DUVARRY DEVELOPPEMENT

Suite aux décisions prises lors de la précédente réunion de février, des négociations ont été entreprises avec l'agence QUARTERBACK.

Après de nombreuses discussions et négociations, notamment entre les avocats respectifs des deux structures, il a été constaté l'absence d'accord entre les parties.

Le Comité Directeur devait donc se prononcer définitivement sur ce dossier.

Ainsi, dans un souci d'apaisement et pour mettre un terme définitif à ce conflit, **le Comité Directeur a décidé, après un vote de ses membres** : 18 voix pour, 2 abstentions (20 présents votants)

- D'autoriser les Masters de Pétanque pour 2014, 2015 et 2016.
- Que cette autorisation est conditionnée à la signature d'une convention cadre à laquelle est annexé le cahier des charges, dont les clauses doivent être respectées.
- Que la Société *QUARTERBACK*, n'intervient plus dans la gestion des contrats de partenariats négociés par eux et qui perdurent au-delà de leur mandat qui est arrivé à terme le 31/12/2013.

Après cette manifestation, la production des images pour les évènements appartenant à la Fédération dans les prochaines années 2015, 2016, sera effectuée par la Fédération avec l'expertise de sa nouvelle agence *DUVARRY DEVELOPPEMENT*.

- Que la FFPJP se charge désormais en interne, de l'aménagement des carrés d'honneur de ses compétitions.

En résumé, la Société *QUARTERBACK*, n'intervient plus comme mandataire et comme prestataire de la F.F.P.J.P.

La confiance du Comité Directeur a été pleinement confirmée à la nouvelle agence officielle de la F.F.P.J.P, *Duvarry Développement*, dans le cadre défini par la consultation.

Plusieurs avancées ont d'ores et déjà été constatées grâce à l'action des dirigeants de Duvarry Développement. En effet, ils ont déjà permis à la Fédération de bénéficier d'un partenaire sur le Pétanque Tour et négocié l'habillement du nouveau Car podium.

Une réunion sera programmée pour préparer la signature du contrat qui sera ensuite soumis pour approbation au Comité Directeur fédéral mais aussi au Conseil d'Administration de la SAOS après validation par nos conseils juridiques.

Il a été rappelé que le changement d'agence était motivé : par les garanties proposées en terme d'augmentation des partenariats fédéraux, par son projet innovant de développement de l'image comprenant une action visant à l'accroissement de nos effectifs, par la création de nouveaux évènements de portée nationale et internationale auxquels la fédération sera désormais associée et à la diversification et l'accentuation de la médiatisation de nos sports.

IV. FINANCES :

La situation financière de la Fédération est parfaitement correcte à fin avril 2014 compte tenu des rentrées des acomptes sur licences et des mutations.

6 Comités n'ont pas encore, à ce jour, versé l'acompte demandé soit une somme de 82 000€.

Le Trésorier a fait un point sur les reprises de licences au 26/04/2014.

	<u>Année 2012</u>	<u>Année 2013</u>	<u>Année 2014</u>
Reprise de licences			
avec nouvelles cartes	: 91898	87189	85292
Reprise sans renouvellement de carte	: 193 081	193175	197 364
Reprise totale	: 284 979	280 364	282656

soit une relative progression de 2292 reprises de licences par rapport à l'an passé à la même date.

Il a enfin indiqué qu'un acompte de 63 000 € nous a été versé par le Ministère des Sports dans le cadre de la Convention d'objectifs 2014.

V . COUPE DE FRANCE

La Finale qui s'est déroulée à Rumilly a vu la victoire, pour la 3^{ème} fois, du club de Metz.
Félicitations appuyées à tous les joueurs, délégués, au Président du Club de Rumilly, M. DURET ainsi qu'à toute son équipe pour l'excellent accueil et la qualité de la manifestation.

La Coupe de France 2014/2015 est lancée avec 2 698 clubs inscrits contre 2 633 l'an passé.

La F.F.P.J.P fait, d'ores et déjà appel à candidature pour l'organisation de la finale Nationale du 19 au 22 mars 2015. Il faut un boulodrome ou une halle couverte et chauffés, d'environ 32 jeux avec tribunes et possibilité d'aménager un petit village partenaires. La demande doit transiter par le Comité départemental d'appartenance. La convention devra ensuite être signée par la Mairie.

Précisions du Règlement :

- il est confirmé que, pour leurs phases départementales, les Comités peuvent fixer des amendes pour les clubs forfaits.
- Il sera précisé que si une équipe se présente sans la joueuse féminine (ou à l'inverse s'il n'y a pas de joueur masculin), l'équipe ne peut pas jouer, elle a donc match perdu.

La situation financière pour l'édition 2013/2014 a été arrêtée : pour un budget de 115 000 €, 133 544 € ont été dépensés.

VI. CHAMPIONNATS DE FRANCE

A. Années suivantes

2015 :

Triplettes Vétérans	13 et 14 juin	Saint Cannat (13) Pas de dossier
Triplettes Jeu Provençal	19 au 21 juin	Pertuis (84) Pas de dossier
Triplettes Féminin	27 et 28 juin	Montauban (82) Pas de dossier
Triplettes Promotion	27 et 28 juin	Montauban (82) Pas de dossier
Doublettes Féminin	11 et 12 juillet	Troyes (10) Pas de dossier
Individuel Masculin	11 et 12 juillet	Troyes (10) Pas de dossier
Doublettes Mixtes	25 - 26 juillet	Rennes (35) Pas de dossier
Triplettes Jeunes	22 et 23 août	Beaucaire (30) Pas de dossier
Doublettes Jeu Provençal	28 au 30 août	Montauban (82) Pas de dossier
Triplettes seniors	5 et 6 septembre	Carcassonne (11)
Doublettes seniors	12 et 13 septembre	Pau (64)
Individuel Féminin	12 et 13 septembre	Pau (64)

2016

Triplettes Vétérans	11 et 12 juin	Guines (62) ou Thônes (74)
Triplettes Jeu Provençal	17 au 19 juin	CD 30
Triplettes Féminin	25 et 26 juin	Pas de candidats
Triplettes Promotion	25 et 26 juin	Pas de candidats
Doublettes Féminin	9 et 10 juillet	CD 06 ou Calade (69)
Individuel masculin	9 et 10 juillet	CD 06 ou Calade (69)
Doublettes Mixtes	23 et 24 juillet	Rumilly (74)
Triplettes Jeunes	20 et 21 août	Pas de candidats
Doublettes Jeu Provençal	26 au 28 août	Quillan (11)
Triplettes seniors	3 et 4 septembre	Montauban (82)
Doublettes seniors	10 et 11 septembre	Lorient (56) et Dijon (21)
Individuel Féminin	10 et 11 septembre	Lorient (56) et Dijon (21)

B. Précisions au Règlement :

➤ Championnats Départementaux et Qualificatifs aux Championnats de France :

Les organisateurs des calendriers doivent veiller à **ne pas cumuler certains championnats sur un même week-end** afin de ne pas empêcher des joueurs de disputer leurs qualifications.

Ainsi seuls les championnats suivants peuvent être placés sur un même week-end: Triplette Senior masculin et féminin, Doublette Senior masculin et féminin et Individuel masculin et féminin. Tous les autres ne le peuvent pas.

A partir de 2015 : les qualificatifs Triplettes Promotion et Triplettes Seniors devront avoir lieu à des dates différentes.

Précision sur les 2 systèmes de qualifications aux Championnats de Ligues à savoir :

- Le championnat départemental qui peut qualifier directement pour la ligue
- Ou l'organisation d'un qualificatif spécifique départemental pour la Ligue.

L'insertion obligatoire d'une page de publicité pour la Boutique Fédérale dans le programme des Championnats de France sera rajoutée au Cahier des charges.

VII . INTERNATIONAL

A. F.I.P.J.P.

- Claude AZEMA a été élu Président de la Confédération Mondiale des Sports Boules, organe reconnu auprès du C.I.O. Toutes nos félicitations à notre ancien Président qui saura représenter la France et mettre en avant la Pétanque et le Jeu Provençal.
- Il a été évoqué la possible intégration de la Pétanque au sein des Target *Games*, jeux mondiaux des Sports de cible.
- Championnats du Monde seniors TAHITI :
Les informations sur les modalités de déplacement aux prochains Championnats du Monde Seniors triplettes à Tahiti sont en cours de finalisation. Le transport avoisinera les 1 800€ et sur place 500 à 700 € sont à prévoir pour 5 jours par personne. L'examen d'arbitre International n'aura pas lieu à cette occasion mais à Mersin en Turquie.
- La Coupe des Confédérations Féminines aura lieu en septembre 2014 en Malaisie.

Années suivantes :

Les Championnats du Monde Féminin et Jeunes sont prévus en 2015 en Thaïlande
Ceux de 2016 au Tchad ou au Maroc et 2017 en Malaisie.

La Coupe de Confédérations aura lieu en Nouvelle Calédonie en 2015.

Le Trophée H. BERNARD a été reconduit en Tête à Tête pour les femmes et les hommes sur 3 jours. Les Jeux Mondiaux se dérouleront en Pologne et les Jeux Méditerranéens en Espagne courant 2017.

La possibilité de créer un Centre International de Formation a été évoquée, le projet serait sous l'initiative de la FFSB à St Vulbas.

- Modifications du Règlement de Jeu de Pétanque par la F.I.P.J.P : plusieurs modifications ont été adoptées, elles seront envoyées aux Fédérations Nationales.

Entre autres et notamment : le poids des buts, le cercle de lancer, les formalités de sortie des terrains de jeu pour se rendre aux toilettes, l'interdiction de la cigarette électronique, l'interdiction du port des chaussures ouvertes.

Les temps-morts seront expérimentés à partir des ¼ de finale lors des prochains Championnats du Monde à Tahiti.

B. C.E.P

Les Championnats d'Europe Jeunes auront lieu en France au mois de novembre à Bassens (33) du 07 au 09 novembre 2014.

Un stand de la SAOS sera présent.

Le Chef de délégation sera M. Laurent ROUGIER ou en cas d'indisponibilité, M. Yvon DELCHET, et pour la CEP Joseph CANTARELLI. Les arbitres sont à définir avec la CNA. A noter que MM. Claude STIRMEL et Clément MENEHIN assureront la diffusion de ces championnats par WEBCAM.

Le Congrès de la CEP aura lieu à MERSIN en Turquie sur le Championnat d'Europe Féminin fin septembre 2014.

L'actuel Président, M. FLEMNING a fait savoir qu'il ne se représenterait pas pour un nouveau mandat. La F.F.P.J.P. a décidé de l'inviter lors des Championnats d'Europe à Bassens.

La France s'est portée candidate à l'organisation des Championnats d'Europe Féminin et Jeunes en 2016. La candidature de la Ligue Haute Normandie, pour la ville de Saint Pierre les Elbeuf, a été transmise à la CEP. Il n'y aura pas de financement de la FFPJP.

L'édition 2014 de la Coupe d'Europe des Clubs verra 24 nations participantes. La phase qualification pour la finale se déroule à partir de cette année sur 1 seul tour avec 4 groupes de 6 équipes, elle aura lieu les 25-26-27 juillet 2014. Le club de METZ Ronde Pétanque est organisateur des rencontres de son groupe B qui comprend : Belgique, Monaco, Danemark, Hongrie et Estonie. Les 2 premiers des 4 groupes sont qualifiés pour la Finale de la Coupe d'Europe.

La Finale à 8 équipes se déroulera à BELVAUX (Luxembourg) du 28 au 30 novembre 2014.

VIII . RAPPORT DES COMMISSIONS

A. COMMUNICATION :

1. Revue Planète Boules :

Nous prendrons contact avec les responsables de cette revue pour leur rappeler que nous rédigeons nous-mêmes les pages achetées par la F.F.P.J.P.

2. Newsletter :

La newsletter fédérale est depuis 3 mois réalisée intégralement en interne. Des améliorations graphiques ont été souhaitées.

3. Pétanque Tour :

Les étapes de Toulouse (2 et 3 mai), Montélimar (1er et 2 août, aire de l'autoroute A7 sens sud-nord en face du Mac Donald's), Bordeaux et Fréjus sont validées.

En parallèle de l'animation sur l'aire de repos de l'autoroute, un partenariat sera abordé avec la société VINCI. Un spot sur les ondes de la radio 107.7 FM sera diffusé en collaboration avec la Boule OBUT, partenaire officiel du Pétanque Tour 2014.

Le Comité Directeur remercie d'ailleurs sincèrement ce partenaire historique qui a toujours aidé et soutenu la Fédération dans son développement.

La boutique SAOS sera présente sur ces étapes du Pétanque Tour par le biais d'un Kit spécifique vendu au Comité local au prix revendeur. L'idée de créer un logo spécifique a été émise.

D'ores et déjà, le Comité Directeur s'est prononcé favorablement pour la reconduction du Pétanque Tour en 2015. Ainsi, les contacts avec certaines communes (Paris, Reims, Annecy, etc..) et les Comités correspondants, pourront déjà être entrepris.

4. Sidaction :

Malgré une mise en place tardive, 9 Comités ont participé et environ 50 manifestations ont eu lieu. Déjà des sommes ont été récupérées. Le Comité Directeur remercie donc l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour cette cause.

5. Divers :

Le nouveau car podium fait sa première sortie lors du Pétanque Tour de Toulouse début mai. La FFPJP a décidé d'habiller le dos du car en remerciant ses partenaires. Des accords sont en cours pour l'habillage des autres parties du car-podium, en collaboration avec notre nouvelle agence *DUVARRY DEVELOPPEMENT*.

Un partenariat avec les villages vacances « AZUREVA » a été présenté et est à l'étude.

Des propositions nous sont parvenues pour envisager notre présence lors de salons comme celui des Fédérations, *Kid'expos*, le salon des Maires de France où notre présence pourrait être bénéfique à notre développement et notre image.

B. ARBITRAGE

1. Récapitulatif des anomalies dans les règlements.

Toutes les anomalies dans nos règlements et textes ont été relevées. Tous les articles qui semblent contradictoires, incomplets ou obsolètes sont répertoriés. Ils doivent être simplifiés pour une meilleure compréhension et interprétation de tous.

2. Indemnités pour les arbitres.

Des disparités allant de 1 à 3 existent suivant les régions pour certaines Ligues. On constate des différences sur le remboursement des frais kilométriques, sur l'indemnité d'arbitrage elle-même. Certains ont des « heures supplémentaire » ou des « primes »... d'autres sont indemnisés suivant le grade !

Devant tant de différences, il s'avère qu'il est pratiquement impossible de faire adopter une harmonisation nationale des tarifs.

La CNA propose donc d'étudier la solution d'indemniser les arbitres suivant le niveau du concours.

3. Règlements.

L'idée est de grouper TOUS nos règlements en UN SEUL, tout en respectant le règlement de jeu édicté par la Fédération Internationale et en gardant la spécificité de chacune de nos compétitions.

Après de longs échanges, plusieurs idées ressortent, dont une en particulier qui consiste à élaborer les textes en fonction de l'ordre chronologique de la compétition.

4. Désignation des arbitres :

Les arbitres pour les Masters 2014 seront Roland ARMAND et Patrick BUGEAT.

Il a été précisé que les désignations des arbitres notamment pour les Nationaux, Supra et Internationaux sont réalisées par la CNA en tenant compte de critères précis et qu'aucun favoritisme n'est effectué.

Les actions entreprises dans d'autres Fédérations visant au développement du nombre d'arbitres ont été évoquées avec le souhait que Comités et Ligues se penchent sur le recrutement d'arbitres notamment chez les jeunes.

5. Limite d'âge des arbitres nationaux et internationaux

Pour ces arbitres de haut niveau, la CNA souhaite que la demande d'un arbitre qui désire continuer à arbitrer soit envoyée au Président de la F.F.P.J.P (et non au Président de la CNA) avant le 30 septembre de l'année de ses 65 ans.

Cette demande devra être renouvelée annuellement. Le médecin fédéral convoquera les arbitres concernés pour une visite médicale dans le dernier trimestre de l'année, avant les désignations des arbitres pour les compétitions nationales et internationales.

6. Limite d'âge pour se présenter à l'examen départemental:

En réponse à la demande de plusieurs référents de Comité sur l'établissement d'une limite d'âge pour se présenter à l'examen départemental, le Comité Directeur a entériné celle de 60 ans dans l'année.

7. AFCAM :

Le Comité Directeur a validé la proposition de la CNA, confirmant M. Jacques THERON comme représentant de la FFPJP auprès de l'AFCAM, avec Jean-Claude DUBOIS et Didier JANDARD.

C. MEDICALE :

Les contrats de travail de l'ensemble de l'encadrement ont été renouvelés. A noter une augmentation de 20€ des vacations.

Le suivi médical réglementaire est conforme aux prévisions. Un bon retour quantitatif a été relevé. Un courrier sera adressé aux sportifs pour lesquels une pathologie a été constatée afin de faire des explorations approfondies auprès de leur médecin traitant.

La 2^{ème} visite réglementaire aura lieu lors de Championnats de France.

La répartition du staff médical sur les compétitions a été effectuée.

Le projet de dossier médical sécurisé et informatique a été évoqué.

Dopage :

Les contrôles sanguins sont désormais possibles même sur des mineurs. Néanmoins, pour ces derniers, cela se limitera aux sportifs de Haut-Niveau.

Un courrier sera adressé à l'AFLD (*Agence Française de Lutte contre le Dopage*) pour connaître les sportifs cibles obligés de fournir leur géo-localisation.

Le dispositif *Sport-Protect* a été mis en place pour l'ensemble des licenciés F.F.P.J.P. Ainsi, avec leurs noms et leurs numéros de licences, ils pourront se connecter gratuitement au site dédié pour connaître les caractéristiques du médicament qu'ils utilisent dopant ou non.

Une communication à cet effet, sera prochainement réalisée.

Rappel (*PV du Comité Directeur de Février 2013*) : l'utilisation des cigarettes électroniques est interdite sur les jeux.

D. EQUIPEMENTS SPORTIFS

Pour information : le Conseil d'Administration prévu en avril et délibérant sur l'attribution des subventions CNDS relatives à la session de printemps 2014 a été reporté (remaniement ministériel) courant mai 2014.

La FFPJP y soutient l'équipement suivant : ESPALY SAINT MARCEL (43) – Communauté d'Agglomération du PUY EN VELAY qui comprend en couvert 32 pistes + Tir à l'Arc et 46 pistes extérieures.

Joseph CANTARELLI a représenté la FFPJP lors de l'inauguration du Boulodrome Couvert de 16 pistes du Club de l'AB Creutzberg à FORBACH (57) en présence du Président du CD 57 et membre du Comité Directeur FFPJP Didier SCHMITT.

E. NATIONAUX

Les définitions des catégories de concours nationaux comprenant les évènements ont été établies et seront reprises au prochain calendrier des nationaux.

Rappel suite à une question d'un CD : le partage en ½ finale a été instauré spécifiquement et uniquement pour les concours de niveaux nationaux et supérieurs, les règles d'interdiction de partage et les sanctions relatives sont maintenues.

Nouveaux Evènements :

Un projet de Coupe des Ligues, susceptible de pouvoir intéresser des diffuseurs télévisuels, a été discuté entre le représentant du Pôle Sportif et notre Agence de Communication DD - recherche de partenaire (s) - et a fait l'objet d'une présentation au Comité Directeur.

Ce projet sera soumis aux Présidents de Ligues lors du prochain Conseil National du 20-21 Septembre 2014.

F. CNC :

1. Règlements

➤ CNC

Précisions sur les joueurs « brûlés » :

- Le nombre de joueurs « montant » de CDC / CRC vers CNC n'est pas limité.
- Pour les joueurs ayant joué en CNC et « descendant » de divisions en CRC / CDC s'applique la règle en vigueur soit 2 au maximum sur la feuille de match et/ou ayant joué 3 matchs restent dans leur division.
- Pour les rencontres CRC qui se déroulent dans la même période d'octobre /novembre que le CNC, il est recommandé aux Ligues et aux CD de se procurer la liste des joueurs des équipes CNC afin d'éviter que les joueurs se partagent entre CRC et CNC vu que les rencontres CNC sont espacées d'au moins 1 WE. La question ne se pose pas si les CRC / CNC se jouent sur la même date.

➤ CNC-Féminin :

Tir simplifié pour les CDC et CRC : il a été omis d'enlever au règlement de cet atelier l'attribution de 1 point pour le but touché, ce qui avait été supprimé par la FIPJP. Comme nous ne changeons jamais le règlement dans l'année ce point de règlement sera retiré l'an prochain.

➤ Jeunes :

Un jeune mineur ne peut pas assumer la fonction de « capitaine » d'autant que les jeunes doivent être accompagnés d'un adulte dans toutes nos compétitions.

2. Calendrier 2014

➤ CNC

Les sites de rencontres ont été définis avec application de la règle de faire tourner les organisations lorsque les mêmes candidatures surviennent d'une année sur l'autre et en tenant compte de la meilleure proximité géographique possible. Nous remercions ici les nombreux candidats organisateurs.

Programme

Les 2 premières journées à 2 matchs

Samedi 14 :00 avec 1 match

Dimanche 08 :30 TT+D puis 13 :30 T

La 3^{ème} journée à 3 matchs

Samedi 09 :30 TT+D puis T 14 :00 et 2^{ème} match 16 :00

Dimanche 08 :30 TT+D puis 13 :30 T

Les tirages au sort ont été effectués avec la règle que les équipes d'un même CD et/ou même Ligue se rencontrent au 1^{er} match.

➤ CNC - Féminin

Pour répondre à la demande des féminines de « jouer plus » le CNC Féminin se déroulera en 2 journées et de la façon suivante :

La 1^{ère} journée du 04-05/10/2014 se joue en 8 groupes de 4 équipes dont les 8 sites ont été définis en fonction des demandes. Les tirages au sort ont été effectués avec les mêmes règles que le CNC. Seul le groupe H verra sa 1^{ère} journée décalée au 11-12/10/2014

La 2^{ème} journée du 18-19/10/2014 se déroulera en 2 grands rassemblements EST/OUEST ce qui donnera lieu à 2 magnifiques WE de pétanque au féminin avec 16 équipes sur chacun des 2 sites suivants :

BELLERIVE (03) : les mêmes équipes des groupes A, B, E et G de la 1^{ère} journée

Délégué FFPJP : Joseph CANTARELLI

ST YRIEIX (16) : les mêmes équipes des groupes C, D, F et H de la 1^{ère} journée

Délégué FFPJP : Francis GARRIGUE

Le déroulement sur chacun des 2 sites sera le suivant :

Les équipes ayant terminé 1^{er} et 2^{ème} de leur groupe de la 1^{ère} journée joueront en nouveaux groupes de 4 équipes en ne rencontrant pas les mêmes équipes que la 1^{ère} journée. Le premier de chacun de ces 4 groupes sera qualifié pour la Finale CNC du 21-22-23/11/2014 à ST PIERRE LES ELBEUF (76). Les 3 autres équipes se maintiennent en CNC pour 2015.

Les équipes ayant terminé 3^{ème} et 4^{ème} de leur groupe de la 1^{ère} journée joueront en nouveaux groupes de barrages de 4 équipes en ne rencontrant pas les mêmes équipes que la 1^{ère} journée. Les 2 premiers de chacun de ces 4 groupes se maintiennent en CNC 2015 et les 3^{ème} et 4^{ème} descendent en CRC pour 2015.

➤ Prévision CNC-Féminin 2015

Si nous restons dans la configuration 2014 avec le maintien du CNC-F à 32 équipes qui donne 8 descentes et 8 montées cela nous imposera de refuser la montée en CNC à 13 ligues.

L'idéal serait de passer à 48 équipes avec 8 descentes et 24 montées en 2015 (21 ligues + 3 au prorata) et dans les années suivantes 24 descentes et 24 montées. Si cette formule est avantageuse au plan sportif elle devient un problème budgétaire avec + 16 équipes et 1 journée supplémentaire en impliquant une augmentation de 21 600€ du budget CNC de la fédération. Cependant il n'est pas sûr que nous arrivions au nombre de 48 équipes suivant les enquêtes antérieures. Il est par conséquent demandé aux Présidents de Ligues de voir l'intérêt de participation pour leur ligue respective afin d'avoir une idée de la configuration possible à donner au CNC Féminin 2015 lors du prochain Conseil National des 20-21/09/2

➤ CNC – Jeunes 2014

Les 9 ligues suivantes : ALSACE – AQUITAINE – BOURGOGNE – CORSE - FRANCHE COMTE - LANGUEDOC ROUSSILLON – LIMOUSIN – MIDI PYRENEES – RHONE ALPES participent au CNC-Jeunes 2014 pour un total de 24 équipes.

Le rassemblement national qui constitue la Finale CNC Jeunes aura lieu comme prévu à BANS (39) du 31/10 au 02/11/2014 avec :

12 équipes en catégorie Benjamins/Minimes réparties en 2 groupes de 6

12 équipes en catégorie Cadets/Juniors réparties en 2 groupes de 6

Les 1ers de chacun des 2 groupes de leur catégorie joueront la finale et le titre de Champion de France des Clubs.

La date limite d'inscription des équipes de clubs / ententes au CNC Jeunes : 12 octobre 2014. La délégation Officielle et la table de Marque seront assurées par les membres du Comité de Pilotage CNC. Une retransmission en direct sur Internet WEBCAM FFPJP est prévue.

Les réservations en hôtellerie et restauration (repas en commun) se feront au moyen d'un formulaire envoyé préalablement aux participants.

Programme :

Vendredi 31/10/2014 à 14 :00 : 2 tours

Samedi 01/11/2014 à 8 :00 : 3 tours en continu

Dimanche 02/11/2014 à 8 :30 : Finales des 2 catégories + petite finale entre les seconds de chaque catégorie puis remise des récompenses suivies du repas en commun.

- Préparation de la Finale CNC + CNC-Féminin à SAINT PIERRE LES ELBEUF (76) – 21 au 23/11/2014.

-Participation en nombre d'équipes et programme identiques à 2013

- La liste des tenues adéquates pour les membres du Comité de Pilotage a été remise à la SAOS

-Délégations par les membres du Comité de Pilotage CNC

-Animation : Marc ALEXANDRE

-WEBCAM : Claude STIRMEL + Clément MENEHIN

-Arbitres : à recevoir de la CNA

-DTN : 3 encadrants pour le CNC-F à désigner par la DTN

-Matériel nécessaire aux ateliers : une liste va être fournie à l'organisateur

-Invités : le Président et le Trésorier FFPJP, le Président de la SAOS ainsi que le Président du CD16 organisateur de la Finale CNC 2015 à SAINT YRIEIX (16) pour le passage du témoin

3. Budget détaillé CNC 2014

Le budget détaillé a été établi et correspond à la somme totale prévue de 160 000€ comprenant les augmentations en équipes de +16 en CNC Féminin et +4 en CNC Jeunes

4. Modalités CNC 2014

Tarifs indemnités fédérales : reconduction des barèmes de 2013.

Les modalités CNC 2014 seront envoyées, courant du mois de mai 2014 à tous les participants en même temps que le calendrier officiel CNC 2014 et les coordonnées des clubs de leurs groupes respectifs.

Le formulaire d'appel de délégués officiels envoyés aux ligues comprendra un rappel du rôle du délégué établi lors de la présente réunion du Comité de Pilotage.

5. Communication et Valorisation du CNC

- Mise à jour du site internet (Laurent VAISSIERE) et des articles, elle sera effectuée avec notamment :

- Accroche de valorisation

- CR succinct du présent Comité de Pilotage et présentation du CNC 2014

- Extension du CNC-F en 2014 et la prévision 2015

- Finale CNC-J à BANS (39)

- Participation des « Ecoles de pétanque » aux CDC/CRC Jeunes

- Interviews de dirigeants de clubs organisateurs et joueurs, de Maires et/ou Adjointes aux Sports, d'élus de Collectivités Territoriales (Conseils Régionaux, Généraux, Communautés de Communes...)

- Calendrier CNC 2014 : Tableau résumé des rencontres et calendrier Officiel FFPJP

- Messages forts sur la pratique en équipes venant de la FFPJP et constitution d'affiches fédérales

- Création d'un logo spécifique CNC

- Communication / valorisation par notre Agence DUVARRY Développement pour la recherche de partenaires du CNC

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 19 septembre de 09h à 12h00.

IX. DTN :

➤ ADMINISTRATIF

MINISTERE

Suite au remaniement ministériel, Najat VALLAUD-BELKACEM a remplacé Valérie FOURNEYRON au poste de Ministre des Sports, et Thierry Braillard, l'ancien Adjoint aux Sports de la ville de Lyon, a été nommé Secrétaire d'Etat. Par ses précédentes fonctions, il est sensibilisé aux Sports de boules en général.

La première partie de la subvention ministérielle a été versée très récemment avec un retard important suite à des soucis informatiques. De plus, contrairement aux premières annonces, il est indispensable de faire les justifications des actions et de leur financement pour l'édition 2013.

Une réunion avec le service du personnel sera organisé en septembre pour l'élaboration de la stratégie de la convention cadre pour les prochaines olympiades.

QUOTAS CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES : Après les retours des DOM-TOM, le tableau des quotas pour les qualifiés aux championnats de France jeunes est complet.

➤ DEVELOPPEMENT

RESPONSABLE TECHNIQUE

Le tableau des référents techniques est enfin à jour. Tous les départements et toutes les ligues ont transmis les coordonnées de leur responsable. Depuis nous avons eu la démission de José Miranda du Cher.

CONVENTION SPORT ADAPTE

La convention entre la FFPJP et la FFSA a été signée par les deux présidents. Un courrier partira pour mettre en relation les responsables sportifs des deux structures déconcentrées.

ECOLE DE PETANQUE :

Suite aux retours de 134 écoles de pétanque sur les 400 référencées, des simulations ont permis d'affiner les critères pour avoir une répartition homogène entre les 4 catégories. Les signalétiques des diplômes et des fanions ont été validées.

Etant donné le manque de réponse, le Président fera une relance pour inciter les retours des fiches signalétiques. La semaine suivante après les dernières mises à jour des retours, la DTN fera des relances ciblées sur les derniers retardataires.

Il est demandé à toutes les parties de bien veiller au traitement de ce dossier avec pour date limite du retour des fiches au 30 MAI. A défaut, les écoles ne pourront être labellisées qu'à la prochaine session 2016-2017. La DTN fera la classification des écoles de pétanque dans la semaine pour les envoyer pour confirmation à chaque comité avec un retour ultime au 30 juin. Ensuite toutes les signalétiques seront fabriquées pour les donner aux responsables départementaux aux championnats de France jeunes à Soustons.

DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE EN MILIEU SCOLAIRE :

Suite à l'intégration de Jean-Paul GOFFOZ au sein de la Direction Technique Nationale, le Comité Directeur a décidé de le reconnaître comme Conseiller auprès de la F.F.P.J.P. et de lui confier la fonction de : « référent consultant pour les affaires pédagogiques d'enseignement et d'apprentissage ».

Les échanges avec l'USEP se poursuivent. Une réunion a eu lieu au Pontet lors de la journée USEP du CD 84. Ceci a permis de voir concrètement l'organisation d'une rencontre ce qui servira d'exemple pour la rédaction du document de référence. La prochaine réunion aura lieu au siège le 26 mai 2014.

Les échanges avec la revue EPS ont repris pour la rédaction de la revue « les Jeux en Pétanque ». Deux personnes de l'USEP seront intégrées à la réflexion.

Jean-Paul GOFFOZ a rencontré l'Inspection Académique des Alpes Maritimes, ils ont programmé une journée de formation avec les CPD et CPC le 5 juin prochain.

Suite à différents contacts, Olivier ATZENI a mis en place une réunion en Lozère entre l'Inspection d'Académie, l'USEP, le comité départemental et la ligue pour concrétiser une collaboration pour le développement de la pétanque. Elle est programmée le lundi 19 mai. Il est rappelé qu'Olivier ATZENI est à la disposition des présidents pour les aider dans leurs démarches auprès des institutionnels de l'Education Nationale. Avec Jean-Paul GOFFOZ, ils peuvent venir aider la formalisation de convention et de projet de développement.

➤ HAUT NIVEAU :

Collectif France seniors :

Nous attendons les directives de la FIPJP concernant les réservations d'avion et du séjour pour les championnats du Monde à Tahiti qui d'après les dernières informations ne seraient pas aussi intéressantes que prévu. Dès la réception des propositions, la DTN recherchera les possibilités d'optimiser le séjour de l'ensemble de la délégation...

Les invitations des diverses équipes de France ont été planifiées. Il manque encore certains joueurs car certains tournois tombent en même temps que certains qualificatifs de département et de ligue.

Collectif France jeunes :

Le 2^{ème} stage Jeunes a été mis en place à Saint AMAND les EAUX. Nous remercions solennellement la mairie qui a pris en charge certains frais : restauration et hôtellerie. Le groupe sera reconduit pour le dernier stage de Bassens.

Les contenus de stage ont été largement modifiés ce qui nécessitera de la formation complémentaire pour l'ensemble des membres de la DTN afin que chacun ait le même niveau d'information et de formation. Ceci justifie la présence de cadres en formation lors de ces regroupements.

Une réunion de préparation des championnats d'Europe à Bassens est prévue juste en amont du stage Jeunes avec l'ensemble des partenaires... Un compte-rendu des échanges sera fait par la DTN à Joseph Cantarelli qui ne peut assister à cette réunion.

Collectif France féminin :

STAGE NATIONAL FEMININ

Le stage national sera organisé le dernier week-end de juin sur la région de Montpellier. La liste sera définitivement clôturer à la fin du mois de mai.

TOURNEE THAÏLANDAISE : Une tournée avec une délégation thaïlandaise a été mise en place au début du mois d'août et ceci grâce à la collaboration des organisateurs de Palavas (Gilles Bonutti), Espalion (Robert Costes) et Millau (Jean-Pierre Mas). Lors de ces compétitions, une opposition sera initiée entre la France et la Thaïlande

L'idée ensuite sera de pouvoir faire un échange et que les joueuses Françaises puissent effectuer une tournée dans leur pays.

TENUE EQUIPE DE FRANCE

Il a été évoqué le retard pris cette année dans la commande des tenues des équipes de France. Il a été décidé de changer le logo Equipes de France, puisqu'il n'était pas la propriété de la FFPJP. De plus il subsiste un problème dans le processus de commande. Le Président s'engage à appeler Quarterback pour permettre la livraison des tenues à la FFPJP par Erima. Le dernier délai pour la livraison chez le floqueur est le 12 mai pour que ce dernier puisse avoir le temps de tout fabriquer pour le jeudi 22 mai pour les remettre le lendemain à Andrézieux Bouthéon aux premiers sélectionnés Français.

Il a été signalé des discussions avec un futur partenaire relatif à sa présence sur les tenues, ceci devra être négocié uniquement sur les maillots de jeu pour éviter d'avoir à recommander l'intégralité des tenues et donc rééquiper tout le monde. De plus, il serait judicieux que les contrats coïncident avec les échéances des renouvellements de gammes de produits...

➤ FORMATION :

BREVET FEDERAL 1° DEGRE

La session 2014 du B.F. 1 s'est bien déroulée avec 40% de candidats en plus cette année. Ceci est le témoin de la volonté de s'inscrire dans un cursus de formation. La prochaine session d'examen aura lieu le premier week-end de février 2015. Les ligues peuvent mettre en place leur formation en amont sachant que le contenu restera identique. La partie pédagogique devrait évoluer en 2015 et ce sera effectif seulement pour la session de 2016.

Comme depuis 2011, les frais de remboursement des ligues seront faits au prorata du nombre de candidats pour rester dans le budget imparti de 4000€ dédié à cette action. Etant donné l'augmentation du nombre de candidats, il faudra réfléchir à augmenter cette enveloppe pour le prochain exercice budgétaire.

BREVET FEDERAL 2° DEGRE

La prochaine session se fera sur le même principe que la saison dernière avec 3 sites de formation (le premier week-end d'octobre) et d'examen (le premier week-end de novembre). Les trois sites seront décidés en fonction de la localisation des candidats. D'ores et déjà on peut envisager la répartition suivante :

1. MONT SOUS VAUDREY (Jura –Franche Comté)
2. ZONE 5 lieu encore à définir
3. GIRONDE – BORDEAUX à confirmer en fonction des candidats

Les directives 2014 ont été envoyées aux ligues et aux comités départementaux qui doivent nous retourner les fiches individuelles.

BREVET FEDERAL 3° DEGRE

La procédure d'inscription pour le brevet fédéral 3° degré a été lancée. Il semblerait que cette session pourrait accueillir une vingtaine de candidats. L'encadrement de la formation devrait être renforcé par des intervenants comme Jean-Paul GOFFOZ (ancien CPD E.P.S et inspecteur d'académie) pour les questions de pédagogie et de Pierre DANTIN (titulaire d'une Chaire à l'Université de Marseille) pour les questions de coaching.

PROJET FORMA-BOULES

La FFPJP a validé sa participation au projet Forma-boules. La FFSB instigateur du projet attend la lettre officielle d'engagement que le Président Alain Cantarutti enverra au plus vite.

➤ PROFESSIONNALISATION :

Il apparait que le CNDS laisse des opportunités pour la création de postes non seulement d'éducateurs sportifs mais aussi d'emploi d'avenir. La DTN est à la disposition de toutes les structures déconcentrées pour aider aux montages de projets. La Ligue d'Aquitaine a son dossier d'emploi sportif pour Mme TRELLU qui devrait être validé par le préfet début juin.

X. DISCIPLINE

- Remise de peine : Une remise de peine a été émise par M. LAVAL (CD 15). Le Comité Directeur a refusé cette demande.

- La formation débutée depuis la fin 2013 arrive à son terme : A ce jour, 16 Ligues ont été formées soit environ 370 bénévoles.

- La Commission Fédérale a communiqué les sanctions prises dans les affaires mettant en cause MM. MAILLOT, PAYET (CD 974) et COMMOVICK (CD10).

En ce qui concerne la Nationale, les sanctions de MM. AMAVASSY (CD 974) et M. JONKOVIC (CD 63) ont été communiquées.

M. DESBOUYS Jean-Claude intègre la Commission Nationale de discipline en qualité de membre extérieur.

Des réflexions concernant certains points de règlements ont été évoquées :

- Sanction en cas d'absence aux Championnats de France
- Délai pour engager les poursuites

XI. DIVERS

Emploi :

La F.F.P.J.P cherche à se structurer dans le domaine informatique. En effet, beaucoup de tâches sont aujourd'hui effectuées par des bénévoles. Ainsi, il est prévu d'embaucher un salarié qui disposerait notamment d'un solide bagage dans ce domaine.

Des entretiens sont déjà prévus lors du Championnat de France à Brive.

Les C.V et lettres de motivation doivent être adressés au siège de la Fédération.

Logiciel GESTION CONCOURS :

Ce logiciel nous a été, jusqu'à présent, confié à titre gratuit car il est la propriété de son concepteur, Didier SCHMITT.

C'est d'ailleurs l'occasion pour le remercier pour tout le travail réalisé à cet effet depuis plusieurs années.

Il a été convenu, qu'un accord soit trouvé avec son concepteur afin que ce programme soit rapidement propriété de la F.F.P.J.P.

Ligue Champagne Ardenne

Suite à l'affaire relative aux faux certificats médicaux, plusieurs licenciés ont été suspendus. Les décisions rendues par les Commissions de discipline sont toujours applicables et ne sauraient être remises en cause.

Un courrier a été adressé à la Ligue ainsi qu'à tous les Comités qui la composent.

Chancellerie :

Suite au Décret du 18/12/2013, les conditions d'attribution des Médailles de la Jeunesse et des Sports ont été modifiées.

Au vu de ces éléments, le règlement d'attribution des récompenses de la Fédération est conforme et ne sera donc pas modifié.

Corporatif :

De nouvelles réflexions ont été émises dans ce domaine.

Un sondage sera lancé auprès des Ligues pour d'une part, recenser les compétitions existantes et d'autre part connaître les CD qui souhaiteraient en organiser. Suivant les résultats, le Comité de pilotage travaillera sur la mise en place de compétitions départementales qui, en aucun cas ne donneront lieu à des phases régionales et a fortiori nationales.

SAOS Promo-Pétanque ;

De nouveaux produits sont en ligne (foie gras, mugs, etc.) et bientôt les boules souples.

Un entretien a eu lieu avec M. GODARD responsable de la société du même nom. Faute d'accord de partenariat sur notamment le Pétanque Tour, un accord commercial a été trouvé afin de bénéficier d'une remise en marchandises sur les 6 000 lots achetés par la FFPJP destinés aux joueurs et délégués des Championnats de France.

La SAOS remercie la FFPJP pour le versement d'une avance de trésorerie.

Questions diverses :

- Rappel : les licenciés doivent communiquer leur changement d'adresses pour être mises à jour sur Geslico.
- Il a été fait état de l'altercation entre M. SAUVERSTRE et M. GRANGE en Ile de France d'une part ainsi que l'affaire mettant en cause M. MERCIER (73).
- Un collectif a été créé dans le Gard « Touche pas à notre Jeu Provençal ». Les membres de ce collectif seront reçus par les dirigeants du CD 30.

XII . PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur : 19 au 21 septembre 2014
: 14 au 16 novembre 2014
Conseil National : 19 au 21 septembre 2014
(La séance est levée à 12 heures 00)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.



Bernadette TROUBAT

Le Président de la F.F.P.J.P.



Alain CANTARUTTI